

PER HANC PROSUNT OMNIBUS ARTES



ACADÉMIE DE MARINE

RAPPORT D'ÉTUDE

« LE RENOUVEAU DES THÉÂTRES STRATÉGIQUES MARITIMES »

RAPPORT D'ÉTUDE – 2023-2024

« LE RENOUVEAU DES THÉÂTRES STRATÉGIQUES MARITIMES »

Depuis 2010, partout dans le monde, les forces navales connaissent une croissance inédite en volume et en qualité. La période post Seconde Guerre mondiale a longtemps été caractérisée par la concentration des moyens de la puissance navale dans les mains de quelques puissances : Les Etats-Unis, la Russie, le Royaume Uni, la France et le Japon pour ne citer que les principales. Au temps de la mondialisation heureuse, les flottes de guerre se concentraient sur la sécurisation des flux et des espaces maritimes, sur la lutte contre les trafics ainsi que sur les opérations extérieures dans laquelle la liberté de navigation leur permettait de projeter, sans obstacle et facilement, la puissance militaire vers la terre à partir de la mer. Celle-ci était ainsi devenue un espace commun certes parfois contesté, mais qui n'était plus le lieu d'une réelle confrontation. Nous vivons aujourd'hui une accélération de la transition d'espaces maritimes libres à une territorialisation de la mer, avec de nouveaux enjeux, de nouveaux acteurs, et un potentiel de conflictualité important. Non seulement la frontière ne s'est pas dissipée sur terre, mais elle gagne la mer, comme une projection continentale des politiques de puissance. Notre époque se caractérise ainsi par un retour des stratégies de la force et un appétit plus aigu pour le contrôle de ces espaces maritimes devenus des territoires ou plutôt des « merritoires ». La conséquence en est un réarmement naval généralisé.

1. Le constat : Le réarmement mondial naval

Les Etats-Unis demeurent la première puissance navale mondiale, avec 11 porte-avions, 71 sous-marins nucléaires et près de 150 grands bâtiments de combat de surface. L'Asie en pleine expansion, est devenue leur priorité stratégique. Ainsi depuis le mandat de Barack Obama, de nombreux moyens navals consacrés jusque-là à la défense collective au sein de l'OTAN ont basculé de l'Atlantique vers le Pacifique.

La Chine, longtemps cantonnée en Occident au statut de puissance régionale, affiche désormais une ambitieuse stratégie maritime mondiale, qui a été déclinée en 2013 sous la forme du concept « *Belt and road initiative* ». Afin de sécuriser ces nouvelles routes de la soie, mais aussi pour asseoir sa domination sur les eaux contestées des mers de Chine, qui lui donne de la profondeur stratégique, sanctuarise sa dissuasion, et lui permet d'affermir ses revendications sur Taiwan, la Chine, qui ne figurait pas dans le classement des huit premières puissances navales en 1990, a consenti un effort colossal pour faire monter sa marine en compétence et la porter au deuxième rang mondial, en passe de concurrencer l'US Navy. Sa flotte militaire a progressé de 789 000 tonnes en 2006 à 1,5 million en 2022. Son ambition affichée est de dépasser celle des Etats-Unis, et ses 3 millions de tonnes, en 2049. Elle ne s'arrête d'ailleurs pas à la construction d'une flotte impressionnante en mettant en service tous les trois ans l'équivalent de la marine française, mais parsème ses routes de la soie de nouveaux points d'appui navals en construisant des bases militaires, comme celle de Djibouti capable d'accueillir 10 000 hommes, ou en achetant des infrastructures portuaires partout jusqu'en Europe. Le *Livre Blanc* chinois de 2015 a entériné ce changement de paradigme par une phrase très simple mais significative : « La mentalité traditionnelle selon laquelle la terre prime sur la mer doit être abandonnée ».

Cette montée en puissance de la Chine est accompagnée par celle des acteurs régionaux de l'Indopacifique, inquiets de l'expansion maritime chinoise. C'est ainsi que l'Inde, le Japon, la Corée du Sud ont également fait leur entrée dans le top 8 des marines par le tonnage et en ont écarté les marines européennes à l'exception du Royaume Uni et de la France qui néanmoins ont reculé dans ce classement.

La Russie a fait également son retour dans le club des puissances navales. Après la chute de l'empire soviétique, malgré des accidents spectaculaires et tragiques (dont le *Koursk* en août 2000), elle a su garder et moderniser sa flotte de sous-marins nucléaires. Avec un déclaratoire, décliné dans sa doctrine navale de 2022, sur ses nouvelles armes de haute technologie, qu'il faut prendre très au sérieux malgré les déboires de son armée en Ukraine, elle a repris ses démonstrations de puissance en Atlantique. Cela se traduit en particulier par les déploiements lointains de ses bombardiers stratégiques, qui viennent régulièrement tester les défenses de l'OTAN jusque dans le Golfe de Gascogne, et surtout par ceux de ses sous-marins nucléaires d'attaque modernes avec un niveau de performances et de durée de patrouille inédits. Ses forces navales de surface recommencent à naviguer partout jusqu'aux côtes de l'Afrique. Hors forces sous-marines, sa stratégie maritime s'est orientée vers des unités de moyen tonnage fortement armées afin d'assurer le contrôle littoral des théâtres où elle est engagée.

On pourrait croire que le réarmement naval ne concerne que les grands acteurs mondiaux et l'Indopacifique : Il n'en est rien. Il est également bien présent au niveau régional dans des zones plus proches de la métropole. De nombreuses puissances comme l'Iran, et plus près de nous la Turquie, l'Algérie, l'Égypte se dotent des moyens de la puissance maritime afin d'asseoir leurs prétentions ou de consolider leur sécurité sur les mers environnantes. L'acquisition de porte-aéronefs, véritables pièces maîtresses de la puissance navale, devient un enjeu général et l'on constate une véritable prolifération des sous-marins modernes dans le monde. On en compte désormais plus de 450 répartis dans une quarantaine de pays.

Au milieu de ce formidable retour des stratégies de puissance en mer, l'Europe a continué jusque ces dernières années à préférer une forme d'assoupissement stratégique qui a suivi l'effondrement de l'Union soviétique et l'illusion de la Paix retrouvée. Comme partout chez nos voisins, les livres blancs successifs ont, depuis les années 90 jusqu'en 2017, considérablement diminué les moyens de nos armées, et ceux des marines en particulier, en s'appuyant sur la disparition de menaces immédiates à nos frontières, sans tirer les conséquences de la mondialisation et de l'interconnexion de nos intérêts avec ceux du monde, ni même envisager le retour des stratégies de puissance. Dans notre pays, l'année 2017 a fort heureusement été marquée par la volonté politique de mettre un terme à la spirale d'assèchement des moyens militaires de notre défense. La modernisation tant attendue de notre flotte a été confirmée par les deux lois de programmation militaire qui ont suivi. Elle ne sera cependant totalement effective que dans les années 2030. Si la France conserve une marine moderne, efficace et opérationnelle, le volume de celle-ci ainsi que celui des flottes européennes semblent bien limités au milieu de ce réarmement naval généralisé.

2. Les causes du réarmement

Celui-ci n'est pas fortuit. Le fonctionnement de nos sociétés ouvertes sur le monde a donné une importance accrue aux espaces communs que constituent l'espace, le cyberspace et la mer. Ces espaces ont pour caractéristiques d'appartenir à tout le monde, d'être régis par un droit international incomplet ou parfois contesté, et de faire aujourd'hui l'objet d'une militarisation accélérée. La libre circulation des biens et des données a ainsi conduit à la création d'un réseau mondial d'artères vitales à nos sociétés qui traversent nos frontières traditionnelles.

C'est particulièrement vrai pour les espaces maritimes. Aujourd'hui, 80 % du commerce mondial, c'est-à-dire de ce que nous consommons dans notre vie quotidienne, transite par la voie maritime. L'espace cyber s'interconnecte d'ailleurs avec les mers puisque 99% des

communications intercontinentales de l'internet passent par les câbles sous-marins qui tapissent le fond des océans. La mondialisation a ainsi entraîné une forte dépendance de tous les pays à la sécurisation des principaux axes maritimes mondiaux. Afin de les préserver, il faut bien sûr lutter fermement contre les menaces directes qui pourraient les affecter, mais aussi et surtout faire respecter le principe de libre circulation des navires par tous les États riverains. Cela passe également par le respect du droit international maritime dont l'Europe doit se faire la championne.

Paradoxalement avec cette notion de flux, des éléments de conflits entre puissances sont partout en train de se durcir dans les zones maritimes, à des fins stratégiques mais aussi dans le cadre d'une compétition accrue pour les richesses potentielles – halieutiques, minérales, gazières, pharmaceutiques... – qu'elles recèlent. Afin de répondre au besoin de nourrir leur population et en raison de l'épuisement des ressources à terre, de nombreux États se tournent désormais résolument vers la mer, qui présente de multiples opportunités grâce aux progrès de la technologie. La mer n'est ainsi plus seulement un lieu de passage essentiel : elle devient un espace de nouvelles frontières, objets de toutes les contestations.

C'est ainsi que l'on voit grandir de multiples zones de friction, de la mer de Chine à la Méditerranée orientale, en passant par le golfe arabo persique. Sans nul doute, les mêmes tensions surgiront en Arctique alors que la fonte des glaces libère l'accès à des zones de prospection ou d'exploitation et ouvrira à terme de nouvelles voies de navigation, dont la Russie restreint les accès dans une zone qu'elle a identifiée comme un levier de puissance. Tout cela porte naturellement une menace potentielle sur nos propres zones maritimes qu'il nous faut mieux protéger, tout en étant intransigeants sur le respect du droit international sous peine de voir les politiques de la force prendre le dessus et entraîner une dérégulation porteuse de conflits potentiels.

En corollaire de cette industrialisation inéluctable de la mer, les questions environnementales prennent une importance accrue car, bien au-delà de l'indispensable aspect moral de la préservation de notre planète, elles portent le ferment des crises sécuritaires dont nous observons déjà les prémices : pénuries d'eau douce, surpêche, flux d'immigration... Le changement climatique bouleverse profondément la donne : hausse du niveau moyen des océans et mers adjacentes et envahissement des littoraux, nouvelles routes maritimes et déclin des anciennes, à l'image du canal de Panama contraint de réduire le nombre de ses passages au cœur de l'été 2023 en raison du manque d'eau.

Alors que les frontières traditionnelles, terrestres et aériennes, se figent de nouveau, la mer conserve l'intérêt, pour les États qui en possèdent les moyens, de leur donner une grande liberté de mouvement, de se prémunir des dénis d'accès à certaines zones et de pouvoir y projeter des capacités de puissance articulées autour des porte-aéronefs et des sous-marins nucléaires d'attaque. Cependant, cette liberté est également utilisée pour des trafics de toute sorte par des entreprises criminelles (drogue, êtres humains, armes...) qui ne cessent de se développer et posent désormais un grave problème sécuritaire qu'il nous faut résoudre ensemble. Le soutien apporté aux marines africaines par notre pays et quelques partenaires européens dans le Golfe de Guinée pour y réduire l'insécurité et le pillage des ressources est un bon exemple de ce que nous pouvons apporter en tant que puissance responsable.

3. Le renouveau des théâtres maritimes

Alors que jusqu'au début de ce siècle, la puissance navale était l'apanage des nations occidentales, cette prédominance est désormais contestée. Dans une atmosphère de compétition, de contestation et de confrontation en mer, nous assistons à un véritable renouveau stratégique des théâtres maritimes, points de rencontres entre les différents appétits de puissance et les plaques tectoniques géostratégiques. La globalisation de nos intérêts nous oblige à développer une vision mondiale de ces espaces qui deviennent des territoires, objets aujourd'hui de luttes, demain de conflits, après-demain de guerres. Il faut compléter ce constat déjà morose par les conséquences prévisibles du conflit ukrainien. Alors

que la situation risque à terme de se stabiliser d'une manière ou d'une autre, sur les marches orientales de l'Europe dans un nouveau face à face aéroterrestre statique entre les forces de l'OTAN et celles de la Russie, les espaces aujourd'hui communs, et en particulier les mers deviennent les lieux de frictions privilégiés entre ces entités.

4. La Méditerranée : Empilement de forces en terrain étroit

La Méditerranée est progressivement passée, ces dernières années, du statut d'espace partagé à celui d'espace contesté. Dans ce théâtre aux dimensions modestes, qui se parcourt en une journée du nord au sud et en cinq d'ouest en est, s'appliquent de nouveau les appétits de puissance. D'abord parce que l'axe Gibraltar-Suez, essentiel pour le commerce mondial, est le point focal des flux maritimes en provenance de l'océan Indien et des Amériques. Mais aussi parce la découverte de gisements gaziers importants dans sa partie orientale a aiguisé l'intérêt des états riverains pour la mer.

Dans ce contexte, la Russie et la Chine y (re)déploient leurs flottes. La Russie a ressenti de tout temps le besoin de se projeter dans cette mer afin de trouver des points d'appui propices à son expansion vers le reste du monde et en particulier vers l'Afrique qui fait aujourd'hui l'objet de toute son attention. La présence grandissante de sa flotte en Méditerranée et la création de bases permanentes, comme celle recréée en Syrie, démontre sa volonté d'étendre de nouveau sa présence navale. Quant à la Chine, elle a compris depuis longtemps déjà que la Méditerranée constituait l'aboutissement occidental de ses nouvelles routes de la soie. Dans ce cadre, elle y accumule déjà les achats d'infrastructures portuaires. Encore peu présente, la flotte chinoise devrait voir son empreinte s'agrandir au fur et à mesure de son expansion.

Fait nouveau, signe ostensible de l'appétence généralisée pour la mer, les puissances régionales riveraines développent aujourd'hui des flottes importantes. Nul ne peut évidemment contester à ces pays le droit de défendre leurs intérêts maritimes. En revanche plus inquiétant est le fait que cette zone devient la vitrine des profondes évolutions géostratégiques mondiales et en particulier de la désinhibition des compétiteurs et de la contestation croissante du droit international. Il faut rajouter à ce constat le fait qu'elle est devenue une plaque tournante de tous les trafics à destination de l'Europe.

Dans ce contexte de tensions grandissantes et de divergences croissantes des intérêts riverains, les flottes européennes constitueront plus que jamais, par leur seule présence, un élément de stabilité de ce théâtre essentiel à la prospérité mondiale et un élément clé du respect du droit international. Encore faut-il que l'Union européenne, au-delà de sa politique extérieure de voisinage vis-à-vis des pays du Sud, définisse une politique commune plus précise pour la Méditerranée. Cela demande en particulier que ses intérêts stratégiques communs s'expriment par une solidarité accrue, en particulier pour la défense des intérêts souverains de ses membres dans leurs zones maritimes ainsi que pour la résolution des problématiques d'immigration illégale.

5. L'espace indopacifique, prochain épicycle d'un séisme stratégique

L'espace indopacifique est un théâtre stratégique en évolution rapide au cœur des intérêts économiques mondiaux. Il englobe notamment les mers de Chine qui deviennent des lieux de compétition féroces entre Etats-Unis et Chine, thalassocraties assumées et désormais concurrentes, et l'océan Indien, point de rencontre des plaques tectoniques stratégiques régionales et euro-asiatiques.

Porte d'entrée de l'Asie sur l'océan Pacifique et de ses nombreux États insulaires, objets de toutes les attentions chinoises, la mer de Chine méridionale est devenue *de facto*, si ce n'est *de jure*, la *mare nostrum* chinoise établie par la déclaration de la ligne en neuf traits, statut que la France en particulier ne manque pas de contester par des actions navales appropriées. L'expansion chinoise y a été renforcée par la poldérisation des Spratley et des Paracels, îles jadis disputées, transformées désormais en lignes de défense avancées de la République populaire de Chine. Par une politique relevant largement du fait accompli, celle-ci entend

désormais fixer ses règles et se donner ainsi le rôle de régulateur de cet espace qui lui donne à la fois la profondeur stratégique maritime qui lui manquait et une réserve potentielle de ressources sous-marines d'importance. La contestation maritime n'est pas le seul lieu de compétition avec les Etats-Unis en Indopacifique et chacune de ces puissances entend, à des fins d'influence, y établir sa propre organisation de coopération économique avec les États riverains.

L'océan Indien est pour sa part la plaque de transition entre les continents asiatique et européen. Structuré par les axes mondiaux du commerce maritime notamment dans sa partie nord, il englobe cinq grands détroits qui sont autant de vulnérabilités. Cet espace stratégique demeure essentiel en termes de flux commerciaux, de richesses potentielles et d'accès aux zones de crise du Moyen-Orient. L'histoire récente a montré qu'il était nécessaire d'y surveiller et sécuriser les flux maritimes, ce que l'Union européenne a plutôt bien réussi à réaliser avec l'opération navale *Atalanta* contre la piraterie et certains pays de l'Union avec l'opération *Agenor* de sécurisation du détroit stratégique d'Ormuz par lequel transite une bonne partie du flux mondial d'hydrocarbures. Dans le même temps, l'Iran a entamé une montée en puissance navale d'importance afin de pouvoir contrôler le Golfe arabo-persique et les détroits de la péninsule arabique. Mais ce théâtre maritime, essentiel pour nos économies, est surtout appelé à prendre de l'importance en raison de la présence navale grandissante de la Chine qui vient concurrencer directement la prédominance de l'Inde dans son espace stratégique. Les déploiements de la flotte chinoise, y compris ceux des sous-marins, y sont désormais fréquents au titre de la sécurisation de ses approvisionnements notamment pétroliers. Cette présence est complétée par l'établissement sur tout son pourtour de points d'appui présentés comme commerciaux, mais qui comportent souvent des bases militaires. Gageons par ailleurs que la Chine saura parfaitement exploiter les rivalités anciennes entre pays riverains. Ainsi les BRICS, qui aiment afficher une certaine unité économique, trouvent là un terrain de profonde discorde et apparaissent clairement comme concurrents dans cet espace maritime. Point de friction entre les plaques stratégiques indopacifique et euro atlantique, convoité par toutes les puissances mais dominé par aucune d'entre elles, l'océan Indien se présente d'ores et déjà comme l'un des théâtres stratégiques majeurs des années à venir.

Les puissances occidentales, au premier rang desquelles les Européens, seront concernées au premier chef par l'évolution de ce théâtre indopacifique car leurs intérêts y sont partout directement impactés que ce soit par leurs territoires ultramarins, avec les enjeux de souveraineté associés, ou par la sécurisation des flux maritimes essentiels à leurs sociétés. Ensuite parce que la dérégulation et l'affaiblissement du droit international qui s'y développent pourraient se propager, par un dangereux effet domino dans toutes les régions du monde. Enfin parce que la plupart des pays de cette zone ne souhaitent réellement pas s'engager d'un côté ou d'un autre dans la confrontation annoncée des superpuissances et attendent de l'Europe, première puissance économique mondiale, qu'elle joue un rôle de modérateur et de puissance d'équilibres. Cela milite pour un approfondissement de la diplomatie, en particulier navale, de l'Union Européenne dans la région et une coordination accrue des actions de ses membres.

6. Atlantique nord, Arctique, Baltique et mer Noire : Le réveil des théâtres stratégiques d'opposition entre la Russie et les alliés de l'OTAN

Le nouveau contexte de confrontation larvée entre l'Occident et la Russie revitalise certains théâtres maritimes qui, depuis la fin de la Guerre froide, avaient perdu de leur acuité. Dans des espaces le plus souvent restreints, les deux camps vont se marquer et tenter de prendre le contrôle de ces mers essentielles dans leurs stratégies respectives. La frontière entre contestation et confrontation va y devenir de plus en plus floue et le renforcement de la présence navale de chaque camp y est désormais inéluctable.

C'est le cas de l'Atlantique nord, qui redevient le lieu de démonstrations de puissance de la Russie et constitue le point de sortie occidental de sa flotte du Nord. Depuis la dislocation de l'empire soviétique, le volume des forces occidentales affectées à la surveillance de la flotte russe y a sensiblement diminué malgré la persistance de sa présence sous-marine. Il est très probable qu'une nouvelle politique d'endiguement se mette en place dans laquelle les Européens devront être plus présents que par le passé en raison du pivot asiatique américain.

La mer Baltique et la mer Noire reconquièrent également le statut de mers stratégiques en raison des tensions qui ne manqueront pas de s'exacerber, conséquences de la grande imbrication des forces navales de la Russie et des pays riverains membres de l'OTAN. Ce sont des espaces propices à toutes les stratégies hybrides : menaces sur les câbles sous-marins, minage des ports d'importance ou des axes maritimes, attaque des infrastructures gazières et des champs d'éoliennes offshore.

L'entrée de la Finlande au sein de l'Alliance, et celle très probable désormais de la Suède, sont des clés nouvelles de la compréhension stratégique de la mer Baltique. Il convient de noter la dépendance des pays riverains aux flux commerciaux à partir de l'Atlantique, via les détroits qui constituent le centre de gravité stratégique de cette zone. Le contrôle de l'espace aéro-maritime, à partir de la mer du Nord et englobant l'intégralité de la mer Baltique, revêt donc, pour l'Alliance atlantique comme pour la Russie, un caractère vital afin de sécuriser le commerce et les axes militaires maritimes. Dans ce théâtre aux dimensions restreintes, les défenses A2AD, joueront à l'évidence un rôle clé pour les deux camps, ce qui confère au contrôle des nombreuses îles un intérêt stratégique majeur.

En mer Noire, la guerre en Ukraine a entraîné la fin de la présence, épisodique et parfois conflictuelle avec la Russie, des flottes des nations occidentales. Aujourd'hui, elle est quasi partagée entre la Russie et la Turquie, seuls pays à y posséder une marine d'importance, mais est bordée par quelques pays de l'OTAN et des candidats à l'Union européenne. Cet espace maritime, sillonné de flux commerciaux stratégiques comme les vraquiers céréaliers, renferme également des ressources offshore en gaz, notamment sous l'île ukrainienne des Serpents. Il baigne la presqu'île existentielle de la Crimée et sa base de Sébastopol, soutien de la poussée russe vers les mers chaudes. C'est une zone d'intérêt prioritaire pour la Russie. Selon les conditions d'une paix retrouvée, les flottes occidentales seront dans l'obligation dès la réouverture du Bosphore, d'affirmer, dans les conditions de la convention de Montreux et le respect du droit international, leur présence dans cette mer jusqu'à présent trop délaissée, afin de contenir la Russie et de sécuriser le trafic vital des céréaliers.

Enfin comment ne pas mentionner l'Arctique qui, dans ce contexte de compétitions généralisé et de confrontation stratégique, va devenir un lieu de frictions important car objet de tous les appétits. Le changement climatique et la fonte des glaces laissent entrevoir de nouvelles promesses économiques en termes d'accès aux richesses sous-marines et même une nouvelle route maritime du Nord-Est que la Russie entend contrôler.

7. La nouvelle diplomatie de l'armement

Les trois puissances navales, Etats-Unis, Russie, Chine cherchent à renforcer leur position militaire, mais également économique, par la recherche d'alliances, ou du moins de zones d'influence, acquises à leur cause de façon plus ou moins coercitive. De « l'assistance militaire » comme en Biélorussie ou dans certains pays d'Afrique pour la Russie, à la création de dépendances économiques comme le recherche la Chine avec ses investissements dans la « *Belt and Road Initiative* » ou en Afrique, ces puissances cherchent à construire des réseaux hostiles au bloc représenté par l'Alliance Atlantique et les puissances du Pacifique (Australie, Japon, Corée du Sud). De leur côté les Etats-Unis, après s'être détournés de l'OTAN, dès avant le conflit en Ukraine cherchent à en renforcer les liens et en étendre le principe, sinon l'organisation, à la zone indopacifique. Les puissances régionales, aujourd'hui membre des BRICS, Brésil et Inde, font l'objet de sollicitudes de tous côtés.

Les exportations d'armement sont un des volets de cette stratégie d'alliance. Renforçant le potentiel militaire des pays alliés, et ce faisant confortant l'industrie d'armement de la puissance exportatrice, elles scellent dans la durée la coopération – voire la dépendance – des nations qui s'y engagent, souvent à travers des accords stratégiques. Les Etats-Unis utilisent eux-mêmes ce levier envers leurs alliés. Une précédente ministre de la défense française avait elle-même dénoncé la dérive de l'OTAN vers « l'article F-35 ». La conclusion du pacte AUKUS, à l'insu et au détriment d'un accord stratégique entre l'Australie et la France, montre à quel point les intérêts de la puissance dominante priment au sein des alliances.

La France de la V^e République a utilisé de longue date cet instrument de politique étrangère qui a, pendant de nombreuses années, constitué l'essentiel de sa politique arabe. Pour ses besoins propres, notamment liés à sa force de dissuasion nucléaire, la France a développé une capacité industrielle qui lui permet de proposer à des pays tiers divers moyens militaires et notamment navals, soit directement, soit via des transferts de technologie. Ces derniers ont vocation à permettre aux pays clients de développer leurs propres industries navales mais inscrivent de facto la coopération dans la durée¹. C'est ce type d'alliance stratégique qui est à l'œuvre avec le Brésil, l'Inde et que la France cherche à développer dans différents pays de l'indopacifique (Malaisie, Singapour, Indonésie, Philippines). Cette capacité, se trouve néanmoins confrontée à une concurrence commerciale, malheureusement souvent intra-européenne, et se doit, tant pour les besoins nationaux que pour l'exportation, d'être maintenue au plus haut niveau par un flux permanent de R&D. Il en va de notre capacité à entretenir le rayonnement et le positionnement stratégique de la France dans les zones où cela est nécessaire.

Épilogue

La liberté de navigation est une condition impérative de la prospérité de nos pays occidentaux. Mais dans le même temps, la mer devient l'un des centres d'application des stratégies de puissance. Partout, les théâtres maritimes connaissent un renouveau stratégique d'ampleur. L'Europe ne peut se contenter d'un rôle de spectateur dans ce jeu de go stratégique qui a des implications directes sur son avenir. Dans le panorama des puissances navales, la France est à ce stade la seule marine de l'Union européenne à pouvoir afficher le spectre complet des capacités navales, même si elles apparaissent désormais bien modestes face à l'explosion des problématiques maritimes. Face à ce constat, forte de son rang de première puissance navale européenne et du statut apporté par sa deuxième zone maritime mondiale, la France doit revendiquer avec force le rôle de leader des ambitions maritimes européennes et de leurs déclinaisons au sein de l'Alliance atlantique. La revue nationale stratégique de 2022 a introduit l'influence comme une nouvelle fonction stratégique. Nos ambitions maritimes nous donnent une belle occasion d'appliquer ce nouveau principe.

¹ « La construction de la sécurité internationale avec nos partenaires stratégiques et la vitalité de notre BITD, auxquelles les exportations contribuent directement, se bâtissent sur des échelles de temps qui se comptent en dizaines d'années » Message du ministre de la défense. Rapport au Parlement 2023 sur les exportations d'armement.